

## OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)



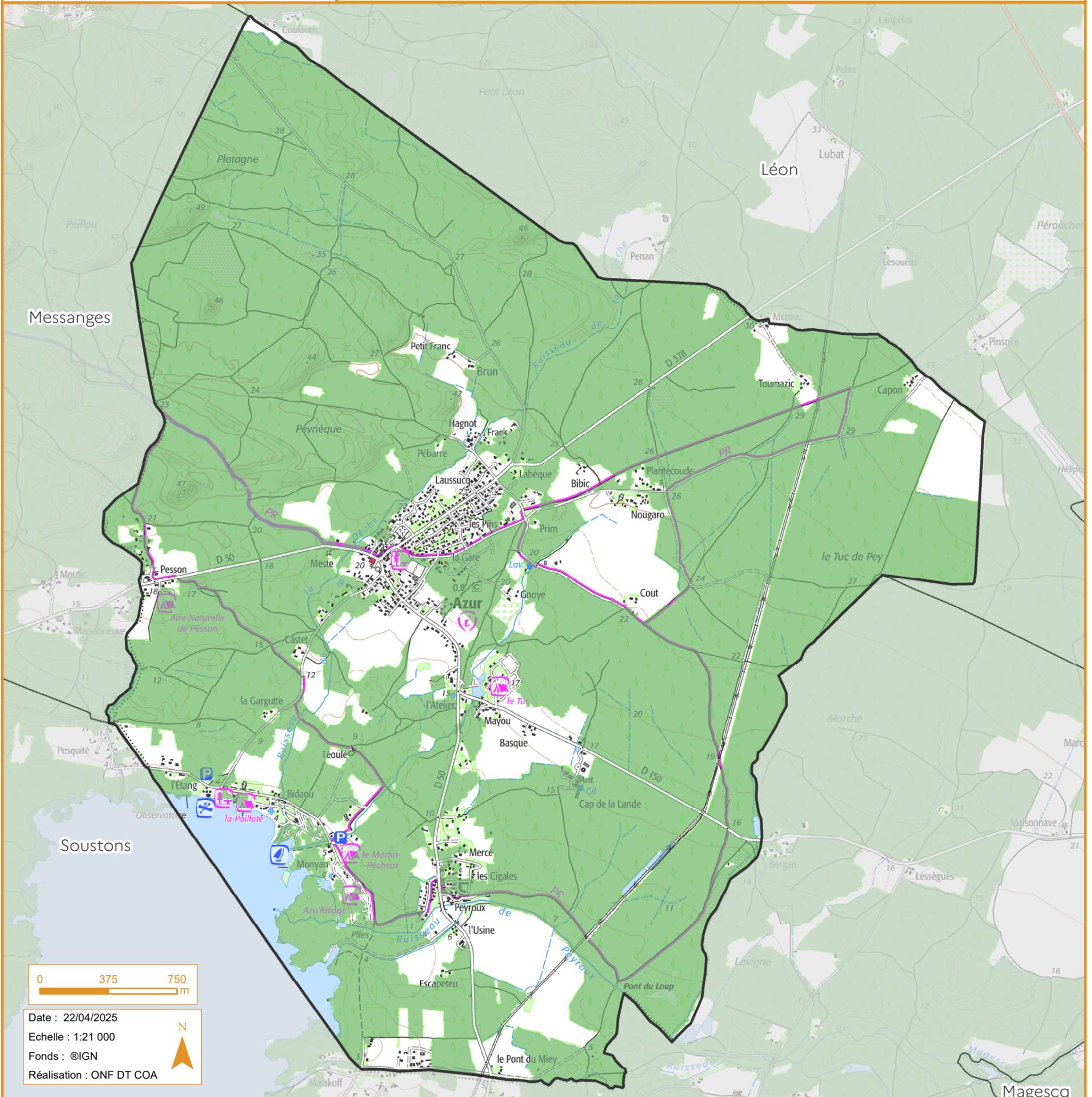
-  Limites communales
-  Forêt générant une zone tampon de 200m définissant les espaces soumis aux OLD

Surface communale calculée : 1 694 ha  
Surface communale soumise aux OLD : 1 687,8 ha soit 99,6%

Nombre total de bâti sur la commune : 1 738  
Bâti concernés par les OLD : 1 738 soit 100%

258 ha à débroussailler au titre des OLD du bâti, des parcs photovoltaïques et des zones U, dont :

- 103,9 ha en zone U
- 148,6 ha dans un rayon de 50 m du bâti de la commune soumis aux OLD (hors zone U concernée par les OLD)
- 5,5 ha à débroussailler au titre des parcs photovoltaïques, dans un rayon de 50m (hors zone U concernée par les OLD)



Date : 22/04/2025  
Echelle : 1:21 000  
Fonds : ©IGN  
Réalisation : ONF DT COA